

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion restreinte du lundi 19 mai 2025



INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :
Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le lundi 14h de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.
- Report de rencontre :
L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations. Le club recevant doit s'assurer de la disponibilité du gymnase au plus tard 72h avant la rencontre.
- Changement avec accord de l'adversaire :
Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela, il faut utiliser la procédure de demande de changement via Footclub le lundi 14 h précédant la rencontre DERNIER DELAI.
- le site internet du District fait foi la veille du match à 17h00.
La veille du match à 17h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

D1

N°28352107 - RUNGIS US 1 / MAISONS ALFORT FC 1 Futsal D1 du 16/05/2025

Courriel du Club de RUNGIS US en dates des 13 et 16/05/2025 avec attestations municipales en dates des 12 et 13/05/2025 informant de l'indisponibilité du gymnase le 16/05/2025 et proposant un créneau à la date du 17/05/2025 à 19h00 au gymnase de l'Espace du Sport à Rungis.

Un courriel a été transmis sur la messagerie officielle des deux Clubs concernés.

La Commission reporte la rencontre au 17/05/2025, date limite de la dernière journée du championnat.

Réception de la FMI informant de l'absence de l'équipe visiteuse.

La Commission enregistre le 2^e forfait de l'équipe de MAISONS ALFORT FC 1.

N°28352102 - MAISONS ALFORT FC 1 / CITOYEN DU MONDE 1 Futsal D1 du 12/05/2025

Lecture du rapport d'Arbitre informant du non-déroulement de la rencontre pour cause d'impossibilité d'utilisation de l'espace de jeu, présence de paniers de basket, etc.

La Commission neutralise la rencontre compte tenu de la date butoir de la fin du championnat Senior D1 qui par ailleurs n'a pas d'influence sur le classement final de la compétition.

COUPE DU VAL DE MARNE FUTSAL

URGENT RAPPEL :

Le District est toujours à la recherche d'un gymnase homologué pour faire disputer la finale de la Coupe VDM Futsal, première semaine de juin 2025.

Calendrier prévisionnel :

½ Finale : 24 mai 2025.

Finale : en prévision, le 04 juin 2025 (possibilité d'adapter la date en fonction de la disponibilité d'un gymnase)

Rappel Art. 12 RSG 94 : ARBITRES

½ finales et finale : 2 arbitres officiels et 1 délégué officiel à la charge des 2 clubs

TIRAGE des 1/2 Finale COUPE du VDM FUTSAL

53330200 - Première ½ finale : CHAMPIGNY CF 1 / BOISSY UJ 1 24/05/2025

53330201 - Deuxième ½ finale : VSG FUTSAL 1 / VITRY ASC 2 24/05/2025

53330201 - Deuxième ½ finale : VSG FUTSAL 1 / VITRY ASC 2 – Coupe VDM Futsal du 24/05/2025

Courriels trop tardifs du Club de VITRY ASC en date du 19/05/2025 et de la municipalité du 07/05/2025, informant de la mise à disposition d'un créneau, le samedi 24/05/2025 à 12h230 au gymnase PAUL ELUARD à Vitry sur Seine.

La Commission vous demande de vous reporter à la décision de la commission Futsal en date du 12/05/2025, rappeler ci-dessous, fixant la date limite de retour.

Rappel : 553055 – VITRY ASC - Gymnase LA HALLE AUX SPORTS RABELAIS Rue Pierre et Marie Curie à Vitry.

La Commission est en attente de la désignation du gymnase pour disputer la rencontre de demi-finale de la Coupe du Val de Marne Futsal du 23 ou 24/05/2025 pour sa réunion du 12/05/2025 au plus tard, une décision sera prise.

Courriel de VSG FUTSAL en date du 02/05/2025 informant de leur possibilité de recevoir la rencontre de demi-finale de Coupe du Val de Marne ci-dessus.

La Commission inverse la rencontre conformément à l'art 6.2 du Règlement de la Coupe du VDM Futsal saison 2024-2025, en l'absence de réponse du club de VITRY ASC quant au nouveau gymnase à utiliser pour disputer cette ½ finale en remplacement du gymnase de la Halle aux Sports Rabelais ne disposant que de 2 vestiaires et pas de tribune.